

Présentation

Familycare est votre principal partenaire de santé, grâce à ses différentes formules, votre famille en Afrique est maintenant entre de bonnes mains. Un système suisse performant de soins à distance entre vous et vos proches au pays. FamilyCare c'est le lien entre médecins, pharmaciens, patients et membres donneurs d'ordre. Une gestion en temps réel : les comptes, les dossiers, les adhésions, les ordonnances, les prises en charges.

La garantie que votre famille est soignée par des professionnels choisis par vous, avec de bons médicaments et au bon moment. Votre argent destiné à la santé n'est utilisé que pour la santé. Notre plateforme suisse de gestion de compte vous garantit la sécurité financière. Adhésion facile au réseau de santé mondial FamilyCare-Worldwide. Accès à votre compte personnel, gestion de la santé de vos proches, garantie de suivi médical.

- Le meilleur moyen de garantir que votre famille sera soignée avec de bons médicaments et au bon moment.
- Avec Familycare nous l'argent destiné à la santé de vos proches sera utilisé uniquement pour leur santé, avec l'assistance de professionnels.
- Adhérez au réseau de santé mondial FamilyCare-Worldwide et protégez efficacement vos familiers.

J'adhère

Adhérez directement en cliquant sur le bouton « j'adhère » pour ouvrir un compte en faveur d'un familier en Afrique et obtenir un numéro de membre. Entrez les coordonnées demandées et complétez le formulaire d'enregistrement. Une fois la finance d'adhésion réglée, vous recevez un mot de passe, un numéro de membre et un accès à votre compte.

Formule express

La formule express vous permet de régler les frais médicaux et pharmaceutiques en ligne. Pas besoin de dépôt. Bien que rapide cette formule a besoin de votre disponibilité au moment où le besoin se fait sentir. Vous serez notifié par le bénéficiaire du compte par mail ou SMS du coût de la prise en charge.

- Créez votre compte FamilyCare-Express et entrez les identités de vos proches.
- Votre proche va consulter un médecin ou pharmacien partenaire. Il donne votre numéro de compte.
- Le partenaire valide une demande sur votre numéro de compte.
- Vous recevez une notification par mail et par SMS afin de valider un bon de prise en charge.
- Une fois validé, le bon de prise en charge est encaissé par le partenaire.
- Le partenaire peut maintenant exercer ou fournir le service demandé.



Formule Confort

La formule FamilyCare-Confort est choisie par la plupart de nos membres. Elle sécurise les cas d'urgence ou d'accident à tout moment grâce à une alimentation optimale de votre compte.

Vous pouvez fixer un plafond de débit automatique si vous n'êtes pas joignable, en cas d'extrême urgence.

Cette formule est faite pour ceux qui ne sont pas toujours disponibles dans le cadre de leur occupation.

Si votre provision est suffisante votre compte sera automatiquement débité à concurrence du plafond fixé dans votre profil.

- Créez votre compte FamilyCare-Confort et entrez les identités de vos proches.
- Activez votre compte en le rechargeant pour le bon fonctionnement du montant minimal prévu.
- Gérez la prévention, la réaction et le suivi de la santé de vos proches.
- Alimentez votre compte régulièrement pour assurer sa provision en cas d'urgence.



Formule Relax

La formule FamilyCare-Relax est faite pour reposer votre conscience et votre esprit. Elle fonctionne grâce à un virement irrévocable mensuel.

Vous bénéficiez alors de l'avantage FamilyCare-security. Si votre réserve est inférieure à la valeur du coût des soins, nous pouvons avancer jusqu'à trois fois le montant de votre virement mensuel, principalement en cas d'hospitalisation urgente ou d'intervention chirurgicale.

La formule FamilyCare-Relax vous garantit une sécurité maximale et une protection totale en cas d'évènement coûteux.

En fin d'adhésion annuelle, possibilité de récupérer le montant non utilisé ou de le reconduire.

- Créez votre compte FamilyCare-Relax et entrez les identités de vos proches.
- Alimentez votre compte de la provision mensuelle contractuelle, pour son activation.
- Faites un virement permanent irrévocable d'au moins une année auprès de votre banque pour un virement mensuel convenu.
- Bénéficiez de tous les avantages des formules Express et Confort
- Bénéficiez de l'avantage FamilyCare-Security
- Vous pouvez alimenter votre compte à volonté en plus du virement permanent en cas de besoin